

Délégation UNSA :

Emmanuel ACCART, Emmanuelle SAILLET, Gérôme HENRIONNET, Patrice MITTELBRONN (excusé), Cyril SERIS (Responsable Syndical)

Direction :

Frédéric SARTELET (Directeur Plateforme Lorraine), Bruno AQUILANTI (Relations sociales DFCA)

Voici les Questions DP posées par les délégations et les Réponses de la Direction

1. Organisation du travail

1 --- La délégation souhaite connaître le nombre de journées non couverte suite à défaut engin moteur et ou agent de conduite (CRML et TB) depuis les dernières DP sur la plateforme.

Il y a 4 JNC CRML depuis le 24 avril et jusqu'au 15 juin.

Périmètre DFCA :

T2 : 94 JNC en cumul depuis le début de l'année (engins moteurs).

T3 : 65 JNC en cumul depuis le début de l'année (conducteurs).

2 --- La délégation voudrait connaître la stratégie de l'entreprise concernant les formations. Trouvez vous normal qu'un agent de THL forme des agents Captrain ?

Les conducteurs de CT Belgium reçoivent une formation RFN pour assurer des trains entre Anvers et Somain. Sur cet axe, la concurrence est particulièrement intense mettant Fret Snf en danger (les 3 derniers appels d'offres ont été perdus : les trains de sucres pour ECORAIL les trafics d'eau minéral pour Danone et sans oublier un nouveau trafic de conteneur entre Dourges et Anvers). Toutes les possibilités de se maintenir sur cet axe sont explorées notamment, pour ce qui concerne la conduite, la possibilité de réaliser un aller retour dans la JS, de réaliser des Opérations complémentaires à la conduite, de faire appel à de la sous-traitance ...

La formation de conducteur Captrain est directement liée à notre stratégie de développement international et de reconquête de part de marché.

UNSA Ferroviaire Lorraine :

Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64

Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44

ur.lorraine@unsa-cheminots.org



UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

unsa.lille@unsa-cheminots.org

3 --- La délégation demande quel est le protocole officiel pour les études de ligne?

Il n'y a pas de protocole officiel d'étude de ligne. Le CTT sollicite le programmeur pour affecter l'ADC sur la tournée permettant l'acquisition des connaissances de la ligne.

4 --- La délégation UNSA Ferroviaire demande quelles sont les mesures qui ont été prises depuis les dernières DP pour enrayer la pénurie de lanternes de queue ?

Voir réponse Q 9 réunion DP du 23 Avril 2015. « Le système SQUALE permet de faire un état des lieux entre DF sur les flux inter DF et ainsi établir le mode d'approvisionnement approprié entre DF excédentaires et DF déficitaires. De plus, les fuites lanternes hors frontières sont maintenant prises en considération via un processus clairement établi et accepté par les réseaux concernés (DB notamment) ».

5 --- La délégation voudrait savoir si vous trouvez normal qu'un agent à WPY au faisceau départ se retrouve seul un dimanche pour amener les papiers, faire le frein et donner le départ, avec les conséquences sur la ponctualité que cela implique. Il y avait 5 trains en même temps.

Le poste de lampiste fait actuellement l'objet d'un accompagnement le dimanche en soirée. A l'issue de ces accompagnements, des modifications d'organisation pourraient être envisagés.

2. Effectifs

6 --- La délégation UNSA Ferroviaire demande :

- la liste des postes non tenus
- les postes du CO non couverts par un agent à la date des DP.

CPL Woippy	Opérateur Saisie
TRI Deb form	2 Rlts CS Débranchement/Formation
Dess CCX	Agent de réserve Béning
TRI Rec	1 Réserve AMVKM Woippy
Dess Ebg Uck Thi	Réserve AMVKM Ebg
Relais MZ S	2 Réserves AMV conflans
Dess Hgd Gdg Thi	Agent formation Apach

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44
ur.lorraine@unsa-cheminots.org



UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
unsa.lille@unsa-cheminots.org

Dess Vra	Roulement AMV VRA
Fret Meuse	Rés CRLO PYM

Les postes pérennes pour lesquels la vacance est avérée font l'objet d'une parution en bourse sous Viséo.

--- La délégation UNSA Ferroviaire demande les postes tenus par des agents d'une autre qualification

Pour le mois d'avril 2015, il y a 29 JS de fonctions supérieures (29 de B sur C)

Pour le mois de mai 2015, il y a 49 JS de fonctions supérieures (47 de B sur C et 2 de C sur D)

18 agents de la PF Lorraine sont affectés sur des roulements de qualifications inférieures pour les motifs suivants :

- 13 tiennent des emplois CRLO mais sont AMVKM / HM
- 3 tiennent des emplois de qualifications inférieures mais qui permettent la prise en compte d'inaptitudes / restrictions
- 9 Situations autres suite à reclassement notamment RH0910

- la liste des postes créés, supprimés, requalifiés, déqualifiés ou en passe de l'être.

Depuis la tenue de la dernière DP :

- Suppression d'un poste fixe AMVKM sur l'équipe Desserte de Pont à Mousson
- Création d'un emploi de roulement AMV sur l'équipe Desserte Varangéville

7 --- La délégation souhaiterait connaître le nombre de départ à la retraite depuis les dernières DP.

--- La délégation souhaite connaître le nombre de départ à la retraite (depuis les dernières DP, prévisions 2015)

--- La délégation demande les mesures en termes d'embauche, prises par la Direction, afin de compenser ces départs.

Sédentaires: 6 départs en retraite depuis les dernières DP, 17 départs prévus en 2015.

6 agents embauchés en qualité d'opérateur production fret et 6 en qualité de CRML.

Traction: aucun départ depuis la dernière réunion, 2 départs prévus en 2015 (1 TB WPY retraite le 14/10/2015, 1 TA FB retraite le 12/11/2015).

8 --- La délégation voudrait savoir s'il est prévu que des CRML de Blainville partent en mutation d'ici la fin de l'année?

3 CRML de BLV seront mutés le 01/08/15.



UNSA Ferroviaire Lorraine :
 Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64
 Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44
ur.lorraine@unsa-cheminots.org

UNSA - Union Régionale Lille
 25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
 ☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
unsa.lille@unsa-cheminots.org

9 --- La délégation demande pourquoi les agents de réserve de qualification C, sont formés sur des postes de réserve à la qualification D ; alors que le contraire n'est actuellement pas d'actualité.

Les agents de réserve de qualification C sont formés sur des postes de réserve à la qualification D dans le but d'assurer la production et le bon déroulé des protocoles.

10 --- La délégation demande que le poste de l'agent formation de Conflans-Jarny soit requalifié à C.

Les tâches assurées par l'agent formation de Conflans-Jarny sont conformes à un poste relevant de la qualification B.

11 --- La délégation demande le nombre de congés refusés pendant la période protocolaire 2015.

--- La délégation UNSA Ferroviaire demande si tous les congés protocolaires ont été attribués.

Sédentaires:

1 demande de congés protocolaires a été refusée pour la période protocolaire 2015.

Traction - GM:

Tous les congés ont été attribués.

12 --- La délégation demande le nombre d'agents actuellement en CPA ainsi que les dates de fin d'activité.

--- La délégation demande le nombre d'agents ayant fait part d'une demande de CPA.

--- La délégation UNSA Ferroviaire demande combien de CPA ont été demandées, refusées, par formule (dégressive ou fixe) et la date du dernier jour travaillé ?

Sédentaires:

12 CPA en formule fixe en cours sur la PF Lorraine:

- 2 prennent fin le 30/06/2015
- 1 prend fin le 31/07/2015
- 1 prend fin le 31/08/2015
- 1 prend fin le 30/09/2015
- 1 prend fin le 31/10/2015
- 1 prend fin le 30/11/2015
- 1 prend fin le 01/12/2015
- 2 prennent fin le 31/12/2015
- 1 prend fin le 01/04/2016
- 1 prend fin le 18/05/2016

Aucune demande de CPA en cours.

Aucune demande de CPA n'a fait l'objet d'un refus.

Traction:

UNSA Ferroviaire Lorraine :

Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64

Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44

ur.lorraine@unsa-cheminots.org



UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

unsa.lille@unsa-cheminots.org

1 CPA en cours, prend fin le 13/10/2015
pas de nouvelles demandes depuis la dernière DP.

13 --- La délégation demande les prévisions d'embauche pour 2015.

Pour l'exercice 2015, 6 embauches d'opérateur production Fret et 6 CRML.

14 --- La délégation demande le nombre d'agents dépendant de la Plateforme Lorraine, étant détachés. Sur quel établissement et jusqu'à quand.

Pour les agents en fin de détachement, la délégation souhaite connaître leur nouvelle affectation.

Sédentaires:

1 agent détaché à Direction Fret Sol et Rail jusqu'au 30/09/2015

1 agent détaché au Technicentre Lorraine jusqu'au 30/06/2015 en vue de mutation.

Traction:

Tableau joint en annexe.

1 TB de retour de détachement le 11/07 à WPY

15 --- La délégation demande à connaître sur le périmètre de notre instance :

- Le nombre d'agents conventionnés EIM

3 agents conventionnés

- Le nombre d'agents accompagnés par l'EIM

11 agents de la Plateforme Lorraine sont accompagnés + 3 agents faisant l'objet d'un CAP.

- Le nombre d'agents ayant une mission en cours et sur quel établissement

3 agents sont en ATP

- 1 agent en ATP pour DFCA

- 1 agent en ATP à la DR (services généraux)

- 1 à l'ECT Lorraine

- Le nombre d'agents ayant retrouvé un poste de travail et dans quel établissement

2 agents reclassés, le 1er au 01/12/2014 aux services généraux, le 2nd au 01/02/2015 à INFRALOG Lorraine.

16 --- La délégation demande à connaître le nombre d'agents en ILD par grade . Sont-ils tous remplacés ? Si non, pourquoi.

Sédentaires:

NOM	GRADE	Remplacement
Agent 1	CSRMV	Utilisation de la réserve
Agent 2	AMVKH	Excédent
Agent 3	AMVHM	Oui
Agent 4	AMVHM	Oui
Agent 5	CSAD	Excédent

UNSA Ferroviaire Lorraine :

Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64

Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44

ur.lorraine@unsa-cheminots.org



UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

Agent 6	CALG	Oui
Agent 7	ACSP	Utilisation de la réserve
Agent 8	AMVKHM	Excédent

Traction:

1 TA ILD du 26/05 au 08/06

1 TA ILD du 11/05 au 01/06

1 TB ILD du 04/05 au 30/06

1 TB ILD du 01/05 au 10/06

17 --- La délégation demande à connaître le nombre d'agents à temps partiel Classement par grade et pourcentage d'utilisation.

Nb agent	% Utilisation	Symbole du Grade
Agent 1	80,00%	AADSP
Agent 2	80,00%	TADP
Agent 3	80,00%	CSAD
Agent 4	50,00%	CSRMVH
Agent 5	72,26%	AADSP

Grade	% Utilisation	Nature TP
CRMLP	80,00%	TP CHOISI
CRMLP	85,65%	TP CHOISI
Grade	% Utilisation	Nature TP
CRL	80,00%	TP CHOISI
CRLP	91,40%	TP CHOISI
CRLP	60,70%	TP CHOISI

18 --- La délégation demande à connaître le nombre de demande de réformes en cours.

Sédentaires:

Pas de réforme en cours à la date de la réunion (2 réformes effectives en juin).

Traction: Pas de réforme en cours.

19 --- La délégation souhaiterait savoir sur quel texte s'appuie la direction concernant la recherche de volontaires pour remplacer le poste de CRLO en gare de pagny-sur-meuse, car le dictionnaire des filières ne précise pas ce remplacement.

Nous éprouvons actuellement des difficultés à couvrir le poste de CRLO en gare de Pagny/Meuse. Certains CRML ont émis le souhait d'assurer ces remplacements. Ceci



UNSA Ferroviaire Lorraine :
 Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64
 Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44
ur.lorraine@unsa-cheminots.org

UNSA - Union Régionale Lille
 25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
 ☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
unsa.lille@unsa-cheminots.org

permettra entre autre de donner de la charge aux CRML de Blainville tout en honorant nos engagements vis-à-vis de nos clients.

3. Réglementation du travail

20 --- La délégation demande des explications sur les RG du service logistique de WPY. Pourquoi y a t'il une différence entre les heures de RG de l'état 12 ou des heures de RG apparaissent et le compteur Pacific qui reste à zéro.

Les agents du service logistique se demandent si oui ou non ils ont droit à des heures de RG et dans quelles conditions les poser.

Les agents sédentaires déclenchent des RN pas de RG.

Le compteur RG de l'agent CRML utilisé au SL de WPY est alimenté conformément à la réglementation.

21 --- La délégation demande le nombre de JS ayant donné lieu au paiement d'indemnité pour prolongation accidentelle de la durée du travail des roulements CRML depuis les dernières DP ?

ANNEE 2015

Mois	Nombre journées
janv-15	239
févr-15	182
mars-15	332
avr-15	319
mai-15	270

22 --- La délégation demande le nombre de JS ayant donné lieu à des dérogations sur les roulements CRL depuis les dernières DP ?

avr-15

	DE1	DE2	DE3	DE4	DE5
Nbre derog	au travail	à l'amplitude	réduc repos journalier	au repas	RHR non suivi d'1 RP
TB THL	66	54	1	57	0
TB WPY	34	23	0	25	0

UNSA Ferroviaire Lorraine :

Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64

Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44

ur.lorraine@unsa-cheminots.org



UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // 📠 sncf : 220 917

unsa.lille@unsa-cheminots.org

4. Rémunération

23 --- La délégation demande pourquoi la prime de réserve versée aux surveillants de dépôt n'est plus payée à hauteur de 60% comme cela avait été négocié lors de la dernière réorganisation du service ?

La prime de réserve versée aux surveillants de dépôts est en conformité avec les mesures appliquées en matière d'IURL à la PF Lorraine, à savoir un taux de 60% pendant 12 mois pour passage de roulement à réserve pour nécessités de service.

24 --- La délégation demande pourquoi la prime de réserve n'était pas payée au mois à tous les agents du service logistique ? Et quand la régularisation de celle ci se fera pour ses agents.

La prime de réserve est payée chaque mois à tous les agents de réserve du service logistique répondant aux critères d'éligibilité à l'indemnité de réserve prévus au RH0130.

25 --- La délégation voudrait savoir pourquoi un des deux CRML venu de Paris a touché la complète pendant deux mois alors que l'autre lui n'a rien eu? Allez vous effectuer un rappel pour le préjudice subit par ce dernier ?

1 TA de l'ETPE détaché du 16/02 au 31/05 puis muté au 01/06 n'a pas perçu d'allocations de déplacement. L'agent n'a pas donné de relevé de déplacement à son CTT. Au vu de celui-ci, le rappel sera effectué.

26 --- La délégation demande à prendre connaissance des 5 plus fortes et des 5 plus faibles primes de traction de tous les roulements de la plateforme, ainsi que les différentes PMJR.

Tableaux joints en annexe.

27 --- La délégation souhaite savoir ce que compte faire la direction face à la baisse régulière et ce depuis plusieurs mois des PMJR des roulements CRML de la plateforme Lorraine.

Lors des GRT, la direction s'est engagée à suivre mensuellement la Prime de traction moyenne des roulements et de faire le point en octobre pour avancer sur l'organisation des relations entre service de commande et ADC ainsi que sur l'évolution des Primes de Traction.

28 --- La délégation souhaite M.Sartelet savoir si comme vous l'aviez dit à l'époque au dépôt de WPY et qui plus est en notre présence si M.Frederic Level a bien reçu une prime suite à sa grande maîtrise lors du traitement de l'incident de Novéant .

N'oublions pas que sans sa rigueur mais aussi sa présence d'esprit les conséquences auraient pu être dramatique.



UNSA Ferroviaire Lorraine :
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44
ur.lorraine@unsa-cheminots.org

UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
unsa.lille@unsa-cheminots.org

La délégation souhaite aussi connaître le montant de la dite prime afin de voir si celle-ci est à la hauteur des enjeux qui aurait pu être d'une rare violence sans la grande présence d'esprit de notre collègue.

Cela mérite plus qu'une simple prime de rail cassé ou encore de dégagement d'étincelles sur train croiseur!!!

Compte tenu de l'attitude exemplaire de Frédéric LEVEL, le Directeur de la Plateforme Lorraine a demandé à ce qu'il soit cité à l'ordre de la SNCF. Cette demande a été acceptée par la Direction de l'Entreprise. M. LEVEL recevra Diplôme, médaille et gratification du Directeur Général Délégué FRET Jean-Marc LONGEQUEUE qui se déplacera sur la Plateforme à cette occasion au courant de l'été.

29 --- La délégation souhaite savoir pourquoi seul le roulement 437 de Woippy a reçu les modifications en grille concernant le problème des EVtaxis dans la période 00h00/4 h00 (repris Evloctaxi), alors que la plupart des roulements de la plateforme Lorraine ont eux aussi des EVtaxis dans cette période et que la modification n'a toujours pas été effectuée. Pour rappel les EVtaxis dans la période 00h00/4h00 doivent être payés en temps complet et non pas à mi-temps.

--- La délégation souhaite savoir d'ici combien de temps la direction compte t'elle régler le préjudice financier subit par les CRML de la plateforme Lorraine suite au problème des EVtaxi dans la période 00h00/4h00.

Les CRML n'étant déjà pas rémunérés à la hauteur du travail qu'ils fournissent, ils nous semble que ce qui leurs est dû doit leurs être rendu dans les plus brefs délais.

Le nécessaire est fait en pré opérationnel, tous les roulements seront néanmoins vérifiés.

30 --- La délégation demande que les agents reconnaisseurs en gare d'Ebange utilisant l'outil Nomade, puissent bénéficier de la prime de saisie informatique.

Les conditions d'attribution de l'indemnité de saisie répondent aux dispositions réglementaires prévues au RH0131 art.58.2 :

Les agents des qualifications A, B, C et D autres que ceux visés ci-dessus, qui travaillent sur des matériels connectés à des ordinateurs par l'intermédiaire d'un réseau de téléinformatique national ou qui effectuent de la saisie de façon non épisodique sur des matériels non connectés, reçoivent une indemnité horaire :

- pour toutes les heures passées à cette activité au cours d'un mois considéré, si la moyenne journalière d'utilisation rapportée au nombre de jours comportant des travaux de saisie est au moins égale à 4 heures ;

- dans le cas contraire, pour les heures passées à cette activité les seuls jours où la durée d'utilisation est au moins égale à 4 heures.

A ce jour, les agents reconnaisseurs de la gare d'Ebange n'effectuent pas 4 heures de saisie quotidiennes sur l'outil NOMADE.

UNSA Ferroviaire Lorraine :

Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64

Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44

ur.lorraine@unsa-cheminots.org



UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

unsa.lille@unsa-cheminots.org

5. Formation

31 --- La délégation souhaite savoir si la prochaine école CRML prévue pour la fin d'année 2015 est toujours d'actualité et si oui si le nombre de candidats reste inchangé par rapport au dernière DP.

la prochaine école CRML prévue pour la fin d'année 2015 n'est plus d'actualité.

6. Divers

32 --- La délégation demande le nombre de SU depuis les dernières DP, sur le périmètre de la DFCA et de la plateforme Lorraine ?

153.

33 --- La délégation demande le nombre de no show pour WPY et THL mois par mois depuis le début de l'année.

Avril 2015: 18 no show à THL et 25 no show à WPY = 43

Mai 2015: 9 no show à THL et 9 no show à WPY = 18

34 --- La délégation souhaite connaître la date du prochain appel d'offre concernant le renouvellement de contrat de transport de personnel SNCF sur la plateforme Lorraine.

Le renouvellement est prévu au 01/01/2016.

35 --- La délégation voudrait savoir pourquoi certains agents à THL ont un service complètement caché sur Pacific ?

Le service des agents de THL est visible de tous.

36 --- La délégation demande s'il est normal que les CTT demandent aux agents quels efforts sont ils prêts de nouveau à faire concernant la future convention? De mémoire celle ci ne sera appliquée qu'en 2016

La loi sur la réforme du secteur ferroviaire du 04 août 2014 prévoit la constitution d'une branche ferroviaire avec l'élaboration d'un cadre social commun à toutes les entreprises ferroviaires au sein d'une convention collective de branche, complétée le cas échéant par des accords d'entreprise. Les Présidents de SNCF Mobilités et SNCF Réseau ont décidé d'organiser un temps d'échanges sur les enjeux de compétitivité des activités en abordant en particulier les contraintes et les avantages apportées par notre organisation actuelle du travail régie par le RH0077 face à celles de nos concurrents. Cette démarche est fondée sur un dialogue de proximité entre managers et agents. Il s'agit pour le manager :

- D'initier des échanges constructifs sur la refonte du pacte social,
- De partager entre tous le sens des transformations et projets d'entreprise en cours,
- De faire s'exprimer chacun sur les évolutions possibles à venir,
- De rendre les agents et managers acteurs de la transformation de la SNCF,

UNSA Ferroviaire Lorraine :

Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64

Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44

ur.lorraine@unsa-cheminots.org



UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

- De recueillir les questions, ressentis et suggestions de chacun sur le sujet puis de remonter ces informations au management supérieur en vue de nourrir les négociations futures.

La démarche des CTT et de tous DPX est donc tout à fait légitime dans ce cadre.

37 --- La délégation souhaite savoir si des CRML ont manifesté leur désir de rendre leur carte d'habilitation de conduite depuis les dernières DP.

Si oui le nombre d'agents concernés.

Aucun CRML n'a fait état de son désir d'arrêter la conduite depuis la dernière DP.

38 --- La délégation demande pourquoi les agents ne sont plus informés un mois à l'avance, de la programmation de leur repos .

Un rappel sera réalisé à la CPS afin que le nécessaire soit fait.

39 --- La délégation demande les mouvements de personnels depuis la dernière réunion DP .

Les états 04815 ne sont toujours pas disponibles.

40 --- La délégation demande que les bulletins de salaire ne parviennent plus aux agents, si tardivement.

L'édition et la distribution des bulletins de paie aux établissements sont décalés d'environ une semaine par rapport aux pratiques des années passées, l'envoi à domicile est prévu au niveau national à partir de Janvier 2016.

41 --- La délégation demande que la direction fournisse aux agents un nouvel organigramme, suite aux récentes réorganisations.

Joint en annexe.

42 --- La délégation UNSA Ferroviaire demande si, à ce jour, tous les agents de maîtrise de la plateforme Lorraine ayant fait des demandes sur des postes Cadres ont été reçus en entretien individuel et si une réponse, qu'elle soit négative ou positive, leur a été donnée.

Voir réponse Q 45 réunion DP du 23 Avril 2015.

43 --- La délégation UNSA Ferroviaire demande s'il y a eu des soucis de gestion des paie sur la plateforme et, si oui, comment la situation se règle.

Pas de cas remonté à notre niveau.



UNSA Ferroviaire Lorraine :
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44
ur.lorraine@unsa-cheminots.org

UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
unsa.lille@unsa-cheminots.org

7. Hors compétence

44 --- La délégation demande les nouvelles suppressions de postes envisagées par l'entreprise ?

Compétence CHSCT.

45 --- La délégation demande à ce que la pompe à gasoil du dépôt de Woippy soit remise en état le plus vite possible, il n'est pas concevable de continuer à travailler ainsi.

Compétence CHSCT.

46 --- La délégation demande s'il est envisagé de réorganiser encore une fois le service logistique et dans quelle mesure ?

Compétence CHSCT.

47 --- La délégation demande la communication de nombre de wagons débranchés à Woippy depuis la dernière DP, donnés mois par mois et comparé à l'année dernière ?

Compétence Commission Territoriale.

48 --- La délégation voudrait savoir si avec la mise en place de l'ULI, les agents avec la connaissance Nord continueront à y aller alors qu'ils n'ont même pas la connaissance du nouveau et racc et qu'ils refusent de le faire tant qu'ils n'auront pas à minima les connaissances dans les roulements dans lesquelles ils se trouvent.

Compétence CHSCT.

49 --- La délégation souhaiterait savoir si les SUD de Blainville vont rester FRET ou vont passer à l'INFRA?

Compétence CHSCT.

50 --- La délégation voudrait savoir si les trains qui vont venir de Chine jusqu'au nouveau terminal à Thionville sera assuré par la SNCF ?

Commission Territoriale.

51 --- La délégation souhaiterait connaître le montant des prestations de nettoyage cabine par l'entreprise Reignier et savoir ce qu'ils sont censés nettoyer? Certains sièges de 27000 remplacés n'ont pas le même tissu que ceux d'origine, il y a un cumul de poussière....ça mériterait un coup d'aspirateur de temps en temps mais à notre connaissance ils ne passent pas l'aspirateur dans les cabines ?

Compétence CHSCT.



UNSA Ferroviaire Lorraine :
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44
ur.lorraine@unsa-cheminots.org

UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
unsa.lille@unsa-cheminots.org

52 --- La délégation voudrait savoir si le nombre d'agent sur Blainville-Varangéville (CRML +agent de desserte) est en adéquation avec la charge de travail sur site?

Compétence CHSCT.

53 --- Les agents de Blainville et Varangéville sont inquiet pour leur avenir. La délégation souhaiterait avoir des garanties sur la pérennité du site? Pour que les agents y voient plus clair sur leur avenir au fret au sein de la plateforme.

Compétence CHSCT.

54 --- La délégation voudrait savoir s'il y aura des dessertes qui vont être supprimé sur BLV, VRA (ex: PSV, manœuvre Varangéville)?

Compétence CHSCT.

55 --- La délégation souhaite connaître le nombre de TB en sureffectif sur le dépôt de Woippy suite au transfert de charge TB vers TA prévu pour le prochain changement de roulement de juin.

Compétence CHSCT.

56 --- La délégation souhaite aussi savoir comment seront réutilisés les TB en sureffectif (mutation Fret, voyageur, détachement, etc...).

Compétence CHSCT.

57 --- La délégation souhaite connaître le nombre de retard train imputable à la société de transport Diapason depuis les dernières DP.

Compétence CHSCT.

58 --- La délégation voudrait faire remonter le mécontentement des agents de WPY qui trouvent à juste titre que 3 jours pour faire toutes les ETL prévu fait peu.

Compétence CHSCT.

59 --- La délégation souhaiterait connaître le montant des travaux d'aménagement du Rac d'Aulnoye-Busigny et en comprendre l'utilité, car la masse limite des trains entiers en UM dans le sens Nord-Sud est limitée à 2170 tonnes, alors que la plupart des trains sont bien plus lourds.

Hors compétence DP.

60 --- La délégation demande si il y'a des postes pour des personnes en service doux?

Compétence CHSCT.



UNSA Ferroviaire Lorraine :
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44
ur.lorraine@unsa-cheminots.org

UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
unsa.lille@unsa-cheminots.org

61 --- La délégation demande si en cas de fortes chaleurs le principe de distribution de bouteilles d'eaux fraîches sera remis en place?

Compétence CHSCT.

62 --- La délégation souhaite savoir si tous les CRML de la plateforme Lorraine concernés par une augmentation de leurs compétences ligne ont bien eu les études de lignes nécessaires à leurs nouvelles tâches.

Si tel n'était pas le cas à ce jour, nous souhaitons connaître le nombre d'agents n'ayant pas eu les études de ligne pour chaque roulement et sites concernés.

Compétence CHSCT.

63 --- La délégation UNSA Ferroviaire demande un point sur les marchés commerciaux du périmètre de la DFCA et leurs conséquences.

Compétence Commission Territoriale.

64 --- La délégation UNSA Ferroviaire demande un point sur les réorganisations en cours sur le périmètre de la DFCA ?

Compétence CHSCT.

65 --- La délégation UNSA demande à prendre connaissance des avis des CHSCT pour les réorganisations. Quel en est la calendrier ?

Compétence CHSCT.

66 --- La délégation UNSA Ferroviaire demande un point sur le projet AMBITION 2016 car il semble que ce projet ne soit qu'un leurre destiné à paradoxalement cacher le manque d'ambition de la direction.

Hors compétence.

67 --- La délégation UNSA Ferroviaire demande un retour d'expérience sur la mise en place des nouvelles cales au faisceau débranchement.

Compétence CHSCT.

68 --- La délégation UNSA Ferroviaire déplore les situations dégradées des effectifs et une qualité de production dégradée sur toute la plateforme. Nous souhaitons un point sur ces 2 sujets pour les UA ou chantiers de :

- Woippy
- Sablon
- Uckange - Thionville
- Pont à Mousson
- Varangéville



UNSA Ferroviaire Lorraine :
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44
ur.lorraine@unsa-cheminots.org

UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
unsa.lille@unsa-cheminots.org

- Révigny – Pagny Meuse

- Est mosellan

Compétence CHSCT.

69 --- La délégation UNSA Ferroviaire demande à connaître la situation des effectifs ADC de la plateforme, par résidence et roulement.

Compétence CHSCT.

70 --- La délégation UNSA Ferroviaire demande à connaître la situation individuelle des agents sans poste actuellement. De même, les propositions de postes pour ceux prochainement supprimés.

Compétence CHSCT.

71 --- La délégation souhaite savoir si les CRLO+ de Woippy seront dotés de l'outil SIRIUS vu qu'ils dépendent de pacific.

Compétence CHSCT.



UNSA Ferroviaire Lorraine :

Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64

Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44

ur.lorraine@unsa-cheminots.org



UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

unsa.lille@unsa-cheminots.org